

# Enquête publique sur le démantèlement des INB G93 : avis et interrogations de Frapna Drôme Nature Environnement

L'INB G 93 est l'installation nucléaire de base dénommée usine Georges Besse d'Eurodif production située sur le site AREVA Tricastin.

## **Sur l'objet de l'enquête**

La demande d'enquête porte exclusivement sur la mise à l'arrêt définitif et le démantèlement des structures. Dans le cadre d'une recommandation émise par l'autorité environnementale, AREVA souhaite étudier d'ici 2018 une filière de valorisation des métaux TFA. Frapna Drôme Nature Environnement rappelle que cette éventuelle valorisation ne relève pas de cette étude et devra faire l'objet d'une nouvelle enquête. Elle souhaite disposer de cette garantie.

## **Sur les conditions de consultation du public**

Un dossier de 2300 pages a été mis à disposition du public pour participer à cette enquête dont la durée est d'un mois. Compte tenu de la complexité du dossier et de son volume, cette durée est évidemment insuffisante pour permettre au public de rendre son avis. Les incidences de ce démantèlement pour les populations, la valeur exemplaire de ce dossier qui introduit les nombreuses opérations de démantèlement à venir en France, auraient dû imposer une autre organisation. Frapna Drôme Nature Environnement déplore la rapidité de cette enquête et la faiblesse de l'information au public au regard de sa complexité. Pour l'association, la précipitation semble être une hypothèse constituante de ce projet et de cette consultation.

## **Durée et coût du chantier**

Le projet propose un chantier d'une durée de 31 ans. Il semble possible à une entreprise de mener un grand chantier sur quelques années en garantissant la disponibilité des compétences nécessaires à sa réalisation. A notre connaissance, aucun chantier d'une telle envergure n'aura eu une telle durée. Comment garantir le niveau et la durabilité de la prestation de l'opérateur ? Nous sommes aussi dans un contexte économique perturbé, les opérateurs nombreux concernés par le chantier sont actuellement fragiles financièrement : Quelles sont les garanties pour qu'ils restent opérationnels sur une telle durée ? Qui peut prédire l'organisation de notre société dans les 31 ans à venir ? Quels sont alors la fiabilité de l'évaluation proposée sur la durée et le coût de l'opération ? Frapna Drôme Nature Environnement attend des réponses à ses questions et s'interroge sur la viabilité du projet proposé.

## **Sur le volume de déchets radioactifs produits et leur destination**

L'autorité environnementale note des incohérences significatives dans l'estimation du volume d'uranium présent dans l'installation... De même le volume des déchets reste réellement inconnu car le dossier ne peut présenter que des estimations discutables. La capacité de stockage du CIRES (géré par l'ANDRA dans l'Aube) ne permet pas d'évacuer les déchets générés par le démantèlement de cette INB, cumulés aux déchets issus d'autres démantèlements annoncés sur le territoire français. Frapna Drôme Nature Environnement pose les questions suivantes : Quelle est la vraie destination de ces déchets ? Les déchets resteront-ils sur le site, combien de temps ? D'autres sites sont-ils envisagés pour leur entreposage ? Pourquoi ne sont-ils pas connus aujourd'hui du public ?

## **Sur le volume de déchets conventionnels**

Frapna Drôme Nature Environnement voudrait disposer des précisions suivantes : quel est le volume de déchets conventionnels et leur devenir en particulier pour le plomb et l'amiante ?

## Sur le transport des déchets

Les destinations et le volume des déchets ne sont pas précisément identifiés, ni actuellement, ni sur la durée du chantier. Dans trente ans, quelle sera l'énergie et les modes disponibles pour de tels transports ? Les risques inhérents aux transports ne sont donc actuellement pas mesurés d'une manière réaliste. Pourrait-on envisager une solution de sanctuarisation sur site ? Frapna Drôme Nature Environnement demande des réponses et l'étude d'autres choix limitant au maximum la dissémination de déchets radioactifs.

## Dépollution du site

Notre société a l'obligation réglementaire et morale de tout mettre en œuvre pour que l'impact de nos activités sur quelques années, ne perdure pas durant des milliers d'années. Frapna Drôme Nature Environnement souhaite disposer des réponses aux questions suivantes : Peut-on espérer que le site soit un jour dépollué ? Dans combien de décennies, à quel niveau d'assainissement ? Comment cette dépollution pourra s'effectuer sur un site qui est encore en fonctionnement, avec de nombreuses installations nucléaires ou chimiques ?

## Maitrise des risques

Ce dossier comporte des hypothèses à hauts risques :

- Grand volume de déchets à long terme nucléaires et non-nucléaires, non évalué.
- Risques d'impact sur la santé et les écosystèmes se cumulant aux pollutions existantes depuis la mise en route du site.
- Risque d'accident dû aux erreurs, incertitudes ou phénomènes non prévus (météo, secousse sismique, conflits, accidents techniques ou industriels)
- Risques inhérents à notre incapacité technique et organisationnelle à gérer des travaux d'une telle ampleur et sur une telle durée.

Le projet présenté comporte beaucoup trop d'incertitude pour être mis en œuvre. Frapna Drôme Nature Environnement demande que la notion de maîtrise des risques soit redéfinie dans ce projet et globalement évaluée au regard de chaque incertitude mais aussi de leur cumul. Peut-on chiffrer les probabilités pour que cette opération, menée dans ces conditions, soit une réussite ou une catastrophe majeure ? L'évaluation du « choix » d'une solution doit se faire dans une comparaison avec d'autres. Notre association demande la proposition d'autres scénarii pour lesquels seront aussi évalués les risques. Ces scénarii pourraient être élaborés avec les meilleurs spécialistes mondiaux et seraient à proposer à la population dans le cadre d'une concertation spécifique adaptée aux enjeux.

## Préconisations

Pour Frapna Drôme Nature Environnement, la seule démarche durable doit être développée désormais sur trois axes indispensables. Le premier concerne directement cette enquête :

### *1 Préciser les hypothèses*

Frapna Drôme Nature Environnement demande que le projet soit précisé dans toutes ses composantes avant d'en envisager une quelconque mise en œuvre. Elle attend des réponses à ses questions et des avis, en conscience, de toutes les instances, personnes consultées et responsables.

### *2 Faire connaître les hypothèses, sans les dissimuler, pour organiser une consultation démocratique au niveau des enjeux*

Pour Frapna Drôme Nature Environnement, ce projet est un leurre pour dissimuler une gestion impossible des installations nucléaires après leur arrêt. A l'origine, l'engagement dans l'industrie nucléaire s'est faite avec l'espoir de disposer rapidement du niveau technologique nécessaire pour en maîtriser les conséquences. Ce dossier confirme que nous n'avons pas atteint ce niveau. L'atteindrons-nous un jour ? Sous quelles échéances prévisibles ?

Ce projet et cette enquête ne sont pas à la hauteur du problème soulevé qui engage l'avenir de notre société : si nous savons arrêter l'industrie nucléaire, nous ne savons pas quoi faire des équipements utilisés devenus ingérables. Frapna Drôme Nature Environnement demande un vrai débat, avec toute la population de la France et la consultation des pays voisins, qui présenterait la difficulté de notre organisation face à ce démantèlement, comme face à tous les autres démantèlements à venir.

### ***3 Ne pas aggraver la situation***

Dans l'attente d'un débat incontournable et pour ne pas aggraver encore la situation, un arrêt immédiat et en urgence du nucléaire s'impose à la France.

## **Conclusion**

Cette enquête et ce projet ne seront-ils qu'une nouvelle diversion menée dans la précipitation ? Tente-t-on ici de dissimuler l'impasse dans laquelle nous a menés l'industrie nucléaire ?

**Frapna Drôme Nature Environnement demande la transparence qui fonde le fonctionnement d'un état démocratique. L'association appelle à mobiliser du temps, et des moyens pour organiser un débat national et tenter de reconstruire ensemble un avenir enviable. L'arrêt définitif programmé de l'INB 93 et les difficultés que cet arrêt révèle, doit engager l'arrêt définitif des autres INB du territoire national. Immédiatement, chacun doit faire preuve de courage et développer sa responsabilité. Face à ce projet qui multiplie risques et incertitudes, Frapna Drôme Nature Environnement demande à la commission d'enquête de prononcer un avis défavorable afin que ce dossier soit totalement reconsidéré.**